

## Action n°6 : Utiliser son vélo pour aller travailler

### Les enjeux et grands principes

- Le report de l'utilisation de la voiture vers le vélo est un incontournable pour diminuer la part modale du véhicule personnel.
- Comme pour les transports en commun, les employés ont souvent une mauvaise image de la pratique du vélo (difficile, intempéries, transpiration, durée), faute d'avoir essayé.
- Tout l'enjeu réside donc dans le passage à l'action (essai) et les conditions pour rendre le changement pérenne.
- L'incitation se matérialise par des équipements (arceaux, matériel mis à disposition, marquages anti-vol) et de l'animation (journées d'essai au vélo à assistance électrique, formations).

### Pilote de l'action

- Chef de projet PDE, en collaboration avec le service communication pour les actions de promotion et d'animation.

### Partenaires de l'action

- Interne : partenaires sociaux, représentants du personnel, CHSCT
- Externe : acteurs locaux de promotion du vélo : associations, vélocistes, ...

### Facteurs de réussite

- Démystifier l'usage du vélo, en le rendant ludique et sympathique : proposer notamment des essais de vélos à assistance électrique.
- Déculpabiliser : rappeler qu'il n'est pas demandé que les employés viennent tous les jours à vélo, ni qu'ils changent d'habitude du jour au lendemain ;
- Concentrer les actions sur les cibles à potentiel (identifiées lors du diagnostic et des groupes de travail thématiques).

### Coût

- Les animations n'engagent fréquemment que le coût de la communication (affiches, flyers).
- Une journée d'intervention d'une association sur le lieu de l'entreprise revient à 300 € (formations en sessions), auxquels il faut ajouter le coût de matériel mis à disposition (marquage anti-vol, chasubles, lumières, casques ...).

### Résultats attendus

- Les séances d'essai permettront aux sceptiques de se faire un avis concret quant à l'utilisation du vélo pour venir au travail et ainsi d'opter pour celui-ci de temps à autre.



### Des exemples pour s'inspirer

#### L'ASPA

- Cette association, qui surveille et étudie la pollution atmosphérique en Alsace, a engagé un plan d'actions conséquent en 2007, malgré sa petite taille (env. 40 salariés) :
  - Agrandissement du garage à vélos, installation de casiers/vestiaires et matériel vélo, mise à disposition de gilets jaunes ;
  - Mise en place de parrainages de trajet (accompagnement d'une remise en selle) ;
  - Remise d'un bon de révision vélo, proportionnel au temps passé sur le vélo (pour les déplacements domicile-travail) ;
  - Organisation d'un petit déjeuner mensuel avec les non-automobilistes.

#### Magasin Leroy Merlin (Eckbolsheim)

- La problématique de ce magasin, situé en zone commerciale mais desservi par une piste cyclable, était de libérer de l'espace de stationnement voitures pour ses clients.
- Deux mesures particulièrement efficaces ont été mises en place, suite au diagnostic partagé avec les salariés :
  - Mise à disposition de vélos pour les salariés, pour la pause de midi ou le soir ;
  - Parking vélos sécurisé (code d'accès) et éclairé, pour les salariés uniquement.